

**MODALITES DE REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE**  
**UNIQUEMENT EN FORMATION INITIALE**  
Passage en 2<sup>ème</sup> année ou redoublant

Vous pouvez vous réinscrire par le web avec paiement par carte bancaire **à partir du 17 juillet 2017**

<https://reinscriptions.univ-lorraine.fr>

Utiliser votre numéro étudiant UL

**Pièces justificatives dématérialisées à mettre en ligne, à avoir en votre possession lors de votre inscription**

- copie de la pièce d'identité
- photo (pour établir votre nouvelle carte étudiant)
- copie de la carte vitale avec le n° de sécu lisible ou copie de l'attestation de carte vitale
- copie du relevé de notes du baccalauréat et des relevés de notes des études suivies (si les résultats sur l'ENT sont affichés)
- copie de l'attestation de participation à la Journée Défense Citoyenneté
- copie de l'attestation de prise en charge par une autre sécurité sociale (si non affilié SS étudiante) couvrant l'année universitaire
- copie assurance responsabilité civile de l'année 2017-2018

**Pour les boursiers :**

**la notification universelle de bourse**

Attention : si vous ne téléchargez pas la notification, vous devrez payer la totalité des droits d'inscription, puis en demander le remboursement en vous présentant le plus rapidement à la scolarité afin de régulariser vos droits.

**Étudiant salarié :**

**Si Contrat de travail étudiant** Contrat du 1/09/17 au 30/08/2018 à raison de 150h par trimestre ou 600h par an

**Téléchargez vos pièces sur le site suivant : [URL\_PJ\_WEB] en mettant bien entre crochets**<sup>NB :</sup>

l'inscription ne devient définitive qu'au moment du paiement des droits d'inscription, et de la mise à jour au service scolarité. Le montant des droits est fixé annuellement par arrêté ministériel (les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de ces droits à l'exception de la médecine préventive (montant fixé annuellement).

**LE SERVICE SCOLARITE EST FERME DU 21/07/2017 AU 27/08/2017 N'envoyer aucun chèque pendant les fermetures**

**DANS LE CAS OU VOUS NE PAYEZ PAS PAR CARTE BANCAIRE EN LIGNE**

**Vous devez impérativement envoyer un chèque du montant de l'inscription demandée à l'ordre de l'agent comptable de l'université de lorraine et l'envoyer à**

**(Nous ne pouvons pas valider votre inscription sans paiement)**

**IUT THIONVILLE YUTZ  
ESPACE CORMONTAIGNE  
SERVICE SCOLARITE  
57970 YUTZ**

**Nous pourrons alors finaliser votre inscription**

**LES CARTES ETUDIANTS SERONT A RETIRER AUPRES DU SECRETARIAT PEDAGOGIQUE DE VOTRE FORMATION LE JOUR DE LA RENTREE**

**EN CAS DE SOUCI CONTACTER LE SERVICE SCOLARITE AU 03 72 74 98.08 ou 09**

La loi No.78-17 du 6.1.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent service web :

Le faux commis dans un document délivré par une administration publique aux fins de constater un droit, une identité ou une qualité ou d'accorder une autorisation est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. (Article 441-2 du Code Pénal).

Les informations recueillies par l'Université de Lorraine font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale et le rectorat et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'Observatoire de la vie étudiante. Les organismes de sécurité sociale et les mutuelles étudiantes ainsi que le CROUS sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Les informations collectées lors de l'inscription serviront également à la confection de la carte étudiant. Cette carte permet l'accès aux restaurants du CROUS, aux bibliothèques, aux services des sports et aux distributeurs via un moyen de paiement IZLY.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service de scolarité.